

PMRA APPROVED: 2020-5160
2021-06-14



GROUPE	3, 11	FONGICIDE
--------	-------	-----------

Container label

CONTENU NET :
1 à 1000 LITRES

FONGICIDE DELARO 325 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies mentionnées dans les pois secs, les fèves, les pois chiches, les lentilles, le maïs, les céréales, le soja et la luzerne.

AGRICOLE

SYMBOL – Triple rinçage

ATTENTION – IRRITANT OCULAIRE
SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31533
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole	175 g/L
Trifloxystrobine	150 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,027 %, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB
T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro de secours suivant :
1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Le Fongicide DELARO 325 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies mentionnées dans les pois secs, les fèves, les pois chiches, les lentilles, le maïs, les céréales, le soja et la luzerne.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minimale. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur. **NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans le site traité durant le délai de sécurité (DS) de 12 jours après l'application pour effectuer l'écimage du maïs.** Pour toutes les autres activités, **NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans le site traité durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.** Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des lunettes de protection étanches ou un écran facial durant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Des gants ne sont pas requis durant l'application dans une cabine fermée ou dans un cockpit fermé.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer, sans frais, au 1-800-334-7577.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées. TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Fongicide DELARO 325 SC aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

ENTREPOSAGE :

- Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

ÉLIMINATION :

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd., SE
Calgary, AB
T2C 3G3

DELARO® est une marque déposée de Bayer.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.



GROUPE	3, 11	FONGICIDE
--------	-------	-----------

Booklet label

CONTENU NET :
1 à 1000 LITRES

FONGICIDE DELARO 325 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies mentionnées dans les pois secs, les fèves, les pois chiches, les lentilles, les céréales, le maïs, le soja et la luzerne.

AGRICOLE

SYMBOL – Triple rinçage

ATTENTION – IRRITANT OCULAIRE
SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31533
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole	175 g/L
Trifloxystrobine	150 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,027 %, 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB
T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro de secours suivant :
1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Fongicide DELARO 325 SC

Table des matières

Numéro de section :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit 1

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs, et
délai de sécurité après traitement 2

Premiers soins et renseignements toxicologiques 3

Précautions environnementales 4

Entreposage 5

Élimination 6

MODE D'EMPLOI

Cultures, maladies, doses et périodes d'application 7

Gestion de la résistance 8

Précautions à l'application 9

Instructions de mélange 10

Délais d'attente avant la récolte 11

Avis 12

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, AB
T2C 3G3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

Le Fongicide DELARO 325 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies mentionnées dans les pois secs, les fèves, les pois chiches, les lentilles, les céréales, le maïs, le soja et la luzerne.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 - Précautions, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité après traitement

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minimale. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans le site traité durant le délai de sécurité (DS) de 12 jours après l'application pour effectuer l'écimage manuel du maïs. Pour toutes les autres activités, NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans le site traité durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des lunettes de protection étanches ou un écran facial durant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Des gants ne sont pas requis durant l'application dans une cabine fermée ou dans un cockpit fermé.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout

de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer, sans frais, au 1-800-334-7577.

Section 4 – PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées. TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Fongicide DELARO 325 SC aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Section 5 – ENTREPOSAGE

Entreposage :

- Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.

- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

Section 6 – ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 – Cultures, maladies, doses et périodes d'application

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Pois secs	Brûlure ascochytiq ue (<i>Mycosphaerella pinodes</i>) Ascochyto se (<i>Ascochyta pisi</i>) Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 880 mL/ha	Débuter les épandages fongicides au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie. Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard. Utiliser les intervalles les plus courts pour assurer la meilleure protection. S'assurer que la zone à traiter reçoit une couverture uniforme. Une bonne couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal sont importantes pour optimiser les résultats.
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Après chaque application, faire la rotation à un produit qui ne contient pas de fongicide du Groupe 11 et qui est homologué pour le ou les mêmes usages. Si un autre fongicide n'est pas homologué pour l'utilisation, une seule application doit être appliquée. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte des semences.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Pois chiches	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Ascochyte (<i>Ascochyta rabiei</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 880 mL/ha	Débuter les épandages fongicides au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie. Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard. Utiliser les intervalles les plus courts pour assurer la meilleure protection. S'assurer que la zone à traiter reçoit une couverture uniforme. Une bonne couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal sont importantes pour optimiser les résultats.
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Après chaque application, faire la rotation à un produit qui ne contient pas de fongicide du Groupe 11 et qui est homologué pour le ou les mêmes usages. Si un autre fongicide n'est pas homologué pour l'utilisation, une seule application doit être appliquée. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte des semences.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Lentilles	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Ascochyte (<i>Ascochyta lentis</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Anthracnose (<i>Colletotrichum truncatum</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 880 mL/ha	Débuter les épandages fongicides au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie. Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard. Utiliser les intervalles les plus courts pour assurer la meilleure protection. S'assurer que la zone à traiter reçoit une couverture uniforme. Une bonne couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal sont importantes pour optimiser les résultats.
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Après chaque application, faire la rotation à un produit qui ne contient pas de fongicide du Groupe 11 et qui est homologué pour le ou les mêmes usages. Une seconde application de Fongicide DELARO 325 SC est autorisée pour les lentilles, seulement si les pathogènes ciblés sont uniques pour chaque application. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte des semences.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Fèves	Moisissure grise et tache brune (<i>Botrytis cinerea</i>) Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 880 mL/ha	Débuter les épandages fongicides au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie. Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard. Utiliser les intervalles les plus courts pour assurer la meilleure protection. S'assurer que la zone à traiter reçoit une couverture uniforme. Une bonne couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal sont importantes pour optimiser les résultats.
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Après chaque épandage, alterner avec un produit qui ne contient pas un fongicide du groupe 11 et qui est homologué pour les mêmes emplois. Si un autre fongicide n'est pas homologué pour l'utilisation, une seule application doit être appliquée. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte des semences.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Soja	Rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) Cercosporiose (<i>Cercospora sojina</i>) Tache brune (<i>Septoria glycines</i>) Pourriture charbonneuse* (<i>Macrophomina phaseolina</i>) Brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis longicolla</i>) Moisissure blanche* (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 572 mL/ha	Débuter les épandages fongicides par mesure préventive ou dès les premiers signes de maladie, du début de la floraison (R1) au développement complet de la gousse (R5). Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard.
<p>Note : Un agent tensio-actif non ionique à 0,125 % v/v peut être utilisé avec le Fongicide DELARO 325 SC. Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Après chaque application, faire la rotation à un produit qui ne contient pas de fongicide du Groupe 11 et qui est homologué pour le ou les mêmes usages. Si un autre fongicide n'est pas homologué pour l'utilisation, une seule application doit être appliquée. Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte.</p> <p>*indique la répression.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Maïs (sucré, de grande culture, à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence)	<p>Rouille (<i>Puccinia sorghi</i>) et Rouille du Sud du maïs (<i>Puccinia polysora</i>)</p> <p>Kabatiellose du maïs (<i>Aureobasidium zeae</i>) (alt. <i>Kabatiella zeae</i>)</p> <p>Helminthosporiose du Nord du maïs (<i>Setosphaeria turcica</i>, anamorph: <i>Exserohilum turcicum</i>)</p> <p>Tache grise de la feuille (<i>Cercospora zeae-maydis</i>)</p>	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 572 mL/ha	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dès les premiers signes de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions favorables au développement de la maladie persistent.
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Pour le maïs sucré seulement, après chaque épandage de Fongicide DELARO 325 SC, alterner avec un produit qui ne contient pas un fongicide du groupe 11 et qui est homologué pour les mêmes emplois. Si un autre fongicide n'est pas homologué pour l'emploi, faire un seul épandage du Fongicide dans le maïs sucré.</p> <p>Ne pas appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas récolter le maïs sucré pour le fourrage dans les 14 jours suivant l'application. Pour le maïs de grande culture et le maïs à éclater, ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage, les grains et les épis débarrassés des grains.</p> <p>NE PAS appliquer le Fongicide DELARO 325 SC avec un adjuvant dans le maïs.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Blé (de printemps, dur)	<p>Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>)</p> <p>Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>)</p> <p>Rouille des tiges (<i>Puccinia. graminis</i>)</p> <p>Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>)</p>	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 572 mL/ha	Le Fongicide DELARO 325 SC doit être appliqué comme mesure préventive de suppression des maladies ou aux tout premiers stades de développement de la maladie. En général, cette application aura lieu dès le stade de tallage jusqu'au stade de l'émergence de la feuille étendard.
<p>Note : Ne pas faire plus de 1 application de Fongicide DELARO 325 SC par saison dans le blé de printemps ou le blé dur. Si la pression de la maladie perdure des applications fongiques successives, un fongicide différent, homologué pour les maladies foliaires présentes, peut être appliqué au stade d'épiaison/stade de floraison (se référer à la Section 8 – Gestion de la résistance avant d'effectuer une application consécutive). Ne pas appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dans les 45 jours précédant la récolte. Ne pas permettre au bétail de paître dans l'endroit traité dans les 30 jours suivant l'application, et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application pour le grain, le chaume et le foin.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Blé (d'hiver)	<p>Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>)</p> <p>Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>)</p> <p>Rouille des tiges (<i>Puccinia. graminis</i>)</p> <p>Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>)</p>	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 440 - 572 mL/ha	<p>Le Fongicide DELARO 325 SC doit être appliqué comme mesure préventive de suppression des maladies ou aux tout premiers stades de développement de la maladie. Cela peut se produire entre le tallage et l'allongement des tiges.</p> <p>Typiquement, une application est nécessaire entre le tallage et l'émergence de la feuille étendard. Une deuxième application peut être faite, au besoin.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 14 jours suivant le premier traitement.</p> <p>Le Fongicide DELARO 325 SC doit être appliqué avant l'émergence de l'épi.</p> <p>Moment du Traitement :</p> <p>Une seule application: Stade de 4 feuilles au stade de la feuille étendard (GS 14-47).</p> <p>Deux applications :</p> <p>Première application : du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille étendard.</p> <p>Deuxième application : pas dans les 14 jours suivant le premier traitement et avant l'émergence de l'épi.</p>
<p>Note : Ne pas faire plus de 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison dans le blé d'hiver. Ne pas appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dans les 45 jours précédant la récolte. Restrictions en matière de pâturage: a) si 2 applications de Fongicide DELARO 325 SC par saison sont faites, ne pas permettre au bétail de paître dans la zone traitée et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage ou foin. b) Si 1 application de Fongicide DELARO 325 SC par saison est faite, ne pas permettre au bétail de paître dans la zone traitée dans les 30 jours suivant l'application, et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application et pour le grain, le chaume et comme foin dans les 45 jours suivant l'application.</p> <p>MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES DANS LE BLÉ D'HIVER : Le Fongicide DELARO 325 SC appliqué à raison de 440 mL/ha peut être mélangé en cuve avec les herbicides Buctril M ou Infinity pour le blé d'hiver seulement, au stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du moment où la croissance commence jusqu'à l'émergence de la feuille étendard au printemps. Respecter les restrictions en matière de stades de développement indiqués sur les étiquettes des herbicides Buctril M ou Infinity. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères. NE PAS mélanger le Fongicide DELARO 325 SC en cuve avec des herbicides antigraminées.</p>			

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Orge	Raure réticulée <i>(Pyrenophora teres)</i> Rhynchosporiose <i>(Rhynchosporium secalis)</i> Rouille de l'orge <i>(Puccinia hordei)</i> Rouille des tiges <i>(Puccinia graminis)</i> Rouille jaune <i>(Puccinia striiformis)</i> Blanc <i>(Erysiphe graminis)</i>	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 572 mL/ha	Le Fongicide DELARO 325 SC doit être appliqué comme mesure préventive de suppression des maladies ou aux tout premiers stades de développement de la maladie. En général, cette application aura lieu dès le stade de tallage jusqu'au stade de l'émergence de la feuille étendard.
Avoine	Rouille couronnée de l'avoine <i>(Puccinia coronata)</i> Taches ovoïdes <i>(Septoria avenae)</i> Rouille des tiges <i>(Puccinia graminis)</i>		
Triticale	Rouille des tiges <i>(Puccinia graminis)</i> Rhynchosporiose <i>(Rhynchosporium secalis)</i>		
Note : Ne pas faire plus de 1 application de Fongicide DELARO 325 SC par saison. Si la pression de la maladie perdure des applications fongiques successives, un fongicide différent, homologué pour les maladies foliaires présentes, peut être appliqué au stade d'épiaison/stade de floraison (se référer à la Section 8 – Gestion de la résistance avant d'effectuer une application consécutive). Ne pas appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dans les 45 jours précédant la récolte. Ne pas permettre au bétail de paître dans l'endroit traité dans les 30 jours suivant l'application, et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application pour le grain, le chaume et le foin			

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

CULTURE	MALADIE	DOSE	CALENDRIER
Luzerne (production des semences seulement)	Brûlure des fleurs (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> , <i>Botrytis cinerea</i>)	Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC à raison de 880 mL/ha	Débuter les épandages fongicides au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie. Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard.
Remarque : L'application peut être effectuée avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas faire plus de deux applications sur la luzerne par culture par an. NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. NE PAS faire la coupe de la récolte pour le foin ou le fourrage dans les champs traités. NE PAS laisser le bétail brouter dans les champs traités. NE PAS donner de déchets de prémilage et des repousses à manger au bétail.			

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Le Fongicide DELARO 325 SC peut être appliqué sur toutes les cultures indiquées sur l'étiquette avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe et la section la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et la végétation arbustive), habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et des habitats estuariens et marins.

Méthode d'épandage	Culture		Zones tampons requises (en mètres) pour la protection de:				Habitats terrestres
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de :		
			Moins de 1m	Plus de 1m	Moins de 1m	Plus de 1m	
Pulvérisateur agricole	Blé (printemps et dur), orge, avoine, triticale		1	1	1	1	0
	Blé d'hiver, le soja, maïs, pois secs, féverole, les pois chiches, les lentilles, , la luzerne (production des semences seulement)		1	1	1	1	1
Aérien	Blé (printemps et dur), orge, avoine, triticale	Voilure fixe	10	1	10	1	0
		Voilure tournante	10	1	5	1	0
	Blé d'hiver, le soja, maïs	Voilure fixe	10	1	10	1	2
		Voilure tournante	10	1	5	1	2
	Pois secs, féverole, les pois chiches, les lentilles, , la luzerne (production des semences seulement)	Voilure fixe	15	1	10	1	15
		Voilure tournante	15	1	10	1	15

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange et pulvériser des gouttelettes de la taille la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant à la Calculatrice de la zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Restrictions en matière de rotations :

Toute autre culture indiquée sur cette étiquette, y compris le lin et la betterave à sucre, peut être semée dans les zones traitées dès qu'il est possible de le faire, d'un point de vue pratique, après la dernière application. En ce qui concerne les cultures non indiquées sur cette étiquette, ne pas ressemer dans les 30 jours suivant la dernière application.

Section 8 – Gestion de la résistance

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide DELARO 325 SC contient des fongicides des groupes 3 et 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide DELARO 325 SC et à d'autres fongicides des groupes 3 et 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide DELARO 325 SC ou d'autres fongicides des mêmes groupes 3 et 11 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Ne pas faire plus que le nombre maximum d'épandages annuels indiqués pour chaque culture dans le MODE D'EMPLOI, dans le tableau de la section 7.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à Fongicide DELARO 325 SC chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à un représentant de Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

Section 9 – Précautions à l'application

APPLICATION TERRESTRE :

1. Utiliser de l'équipement de pulvérisation classique bien entretenu et calibré, qui offre une couverture appropriée et uniforme.
2. Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dans au moins 100 L d'eau/ha, à moins d'autres instructions dans le MODE D'EMPLOI (section 7).
3. Les tamis du pulvérisateur doivent comporter un maximum de 50 mailles.
4. S'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fond du réservoir pour réduire la formation de mousse.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour assurer une bonne couverture et une bonne pénétration foliaire.
6. Les zones tampons provinciales qui sont supérieures aux zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI (section 7) doivent être respectées.
7. Si la solution de pulvérisation demeure dans le réservoir jusqu'au lendemain ou pendant de longues périodes de temps au cours de la journée, bien agiter avant d'appliquer.

APPLICATION AÉRIENNE - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

1. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur cette étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Lorsqu'aucune dose n'est indiquée pour l'application aérienne relativement à l'usage prescrit, ce produit ne peut être appliqué avec quelque type d'équipement de pulvérisation aérien que ce soit. Si vous avez des questions, composez le 1-888-283-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.
3. Assurer l'uniformité de l'épandage. Pour éviter un épandage inégal ou un chevauchement d'application, utiliser les marqueurs appropriés.
4. Appliquer le Fongicide DELARO 325 SC dans au moins 50 L d'eau /ha.
5. Pour que la couverture et la distribution soient appropriées et pour réduire la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur d'épandage et la grosseur des gouttelettes conviennent et que la vitesse du vent est faible.
6. Utiliser des marqueurs mécaniques seulement.

APPLICATION AÉRIENNE – PRÉCAUTIONS À L'EMPLOI :

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

APPLICATION AÉRIENNE – MISE EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

1. NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
2. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
3. Le personnel au sol de même que les préposés au mélange et au chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
4. Tout le personnel sur le lieu de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
5. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
6. Lire et comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir ce produit. Si vous avez des questions, appelez le fabricant au 1-888-283-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou de votre représentant agricole provincial.

Section 10 – Instructions de mélange

Instructions de mélange :

Le Fongicide DELARO 325 SC doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter le Fongicide DELARO 325 SC dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre.

Fongicide DELARO 325 SC appliqué seul :

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Ajouter la quantité requise de Fongicide DELARO 325 SC dans le réservoir et finir de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.

Section 11 – Délais d'attente avant la récolte

Culture	DAAR (jours)
Blé, orge, avoine, triticale,	45
Pois secs, fèves, pois chiches, lentilles, maïs de grande culture, maïs à éclater, la luzerne (production des semences seulement)	30
Soja	20
Maïs sucré	14

Section 12 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd., SE
Calgary, AB
T2C 3G3

DELARO® est une marque déposée de Bayer.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.